

Chers hôtes, chers amis,

La saison vient à peine de se terminer qu'il nous faut déjà penser à la prochaine et commencer à enregistrer vos réservations ...

C'est inhabituel et un petit peu étrange pour nous (et peut être pour vous aussi) car depuis de nombreuses années, nous ne commençons notre planning de réservation qu'à partir du mois de Janvier.

Il y a plusieurs raisons à cela et elles sont toutes liées à la rupture brutale de la collaboration qui nous liait, depuis plus de 20 ans, avec notre tour-opérateur Rent-a-Tent. Beaucoup d'entre vous le savent déjà mais il me faut apporter quelques courtes informations à ceux qui n'ont pas eu connaissance de la surprise apportée par notre T. O. durant la saison 2025. Surprise dont nous nous serions bien passés ...

Rent-a-Tent a rencontré en 2024 des difficultés financières importantes liées, pour le peu que nous en savons, à une baisse de fréquentation générale de leur tentes, lodges et mobil-homes ainsi qu'à des investissements importants et osés. Je n'en dirais pas plus mais je sais que la situation est ... compliquée et le mot est faible. Emmanuelle et moi avons une pensée toute particulière pour les personnes avec qui nous avons eu le plaisir de travailler, nous leur souhaitons chance et courage pour l'avenir ...

Pour Montrouant, la période de Janvier à Juin 2025 fut difficile car les règlements mensuels auxquels nous étions habitués depuis de nombreuses années n'eurent pas lieu. Il a fallu nous résoudre, au mois d'Avril dernier et sur les conseils de notre banquier, à solliciter l'aide de nos hôtes des appartements et des lodges.

Nous leur avons demandé s'il était possible pour eux de payer la plus grande partie ou la totalité de leur séjour avant leur arrivée car la formule classique pour nos locatifs jusqu'à présent étaient de 40% lorsque la réservation étaient confirmée, les 60% restant réglés à la fin du séjour.

Je n'écris pas ces lignes sans un peu d'émotion car je me remémore tous les messages d'amitié et de sympathie qui venaient compléter les virements bancaires que tous, sans exception avez effectué.

**Emmanuelle et moi vous remercions du fond du cœur pour votre aide et votre soutien.**

Il a donc fallu attendre le début du mois de Juin, en menaçant de ne pas accueillir l'équipe de montage (donc pas de tentes pour la saison 2025) pour que 85 % de la somme due nous soit enfin versée. Le solde aurait dû nous être payé début Juillet. Mais début Septembre toujours rien. L'affaire était mal engagée mais nous avions un moyen de pression car les tentes et leurs équipements étaient, si l'on peut dire, en notre possession et nous comptions bien, Emmanuelle et moi, jouer sur ce levier pour obliger Rent-a-Tent à payer sa dette envers nous.

C'est alors que nous avons reçu une proposition pour le moins surprenante. Notre T.O. nous proposait de solder sa créance en nous vendant les tentes avec leurs équipements ainsi que tout le matériel de remplacement stocké à Montrouant. Nous avons pris le temps de la réflexion et faisant notre l'adage « un tien vaut mieux que deux tu l'auras » nous avons accepté. Nous allions vendre une partie des 9 tentes acquises et proposer 4 ou 5 tentes à la location afin de pouvoir continuer à accueillir nos amis campeurs qui apprécient de ne pas avoir de caravane à tracter ou d'équipement à installer et qui, pour ce faire, réservent leurs vacances via un Tour opérateur.

Mais nous voulons nettement améliorer le produit. Nous allons placer la tente sur une agréable terrasse de bois, nous isolerons les chambres par des cloisons de bois et pour compléter ce côté nature, une partie du mobilier sera également en bois.

Le confort n'est pas négligé, les lits seront équipés de véritables matelas d'excellente qualité. Une chambre sera équipée d'un grand lit double, l'autre recevra deux lits simples.

Nous vous proposons d'ores et déjà 4 tentes ainsi « relookées ». Les locations se feront à la semaine, du Dimanche au Dimanche. Le prix à la semaine, qui reste à affiner, sera nettement moins élevé que celui de Rent-a-Tent en haute saison mais un peu plus cher pour ce qui concerne la basse saison.

**Elle seront placées sur les emplacements 2, 11, 27 et 34 (plan 2025 du camping).**

Pour être complet, deux nouveaux lodges, similaires à ceux que nous avons déjà, devraient venir compléter notre offre locative pour 2026. Nous étudions en ce moment les moyens de financement de ces équipements. Le leasing est une piste, un contrat de réservations anticipées avec un discount non négligeable en est une autre, le crowdfunding une troisième ...

Cet investissement sera l'objet principal de la newsletter de Novembre 2025.

Je souhaite maintenant vous informer des modifications qui vont impacter notre système de réservation.

Vous comprendrez, pour la raison développée au début de ce courrier qu'il nous faut pallier à cette absence de versements mensuels, qui de Novembre à Juin, nous apportaient depuis plus de 20 ans, confort et sérénité.

Pour cela Emmanuelle et moi avons pris plusieurs décisions :

- 1) Vos demandes de locatifs ou d'emplacements pourront se faire dès le 1er Novembre de chaque année.
- 2) La priorité que nous accordons à nos hôtes les plus anciens pour les remercier de leur fidélité est maintenue. Cette priorité concerne tous nos amis campeurs, que les séjours aient été réservé avec Emmanuelle ou avec Rent-a-Tent.
- 3) Cette priorité ne sera effective que durant le mois de Novembre de chaque année. Le mode d'attribution des places et périodes ne change pas mais il est avancé et n'est valide que pour un délai d'un mois au lieu d'un mois et demi.
- 4) Le montant total des séjours en tentes, lodges ou appartements devra être payé avant votre arrivée. Il pourra se faire en 1, 2, ou 3 versements aux dates définies entre vous et Emmanuelle.
- 5) Pour ce qui concerne les emplacements nus, le montant des arrhes à verser pour rendre votre réservation effective passe de 100 euros à 150 euros.

Nous savons que vous ne trouverez rien d'anormal ou de surprenant à ces modifications qui sont la règle dans la plupart des campings.

Nous savons aussi que vous nous soutiendrez dans ce changement de gestion des réservations et nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension et de votre aide.

Quelques informations moins "professionnelles" sur quelques évènements de la fin de saison et de ces dernières semaines.

Les vendanges ont bien eu lieu cette année. De beaux raisins dans l'ensemble avec un peu de tri comme d'habitude. La déception nous vient de la vigne de la Chapelle. En effet, nous avons perdu 80% de la récolte.

Ce n'était pas le gel cette année, ce n'était pas la grêle mais la prédateur des insectes tels que frelons, guêpes et mouches. Je dois reconnaître que je n'avais jamais connu ça. En très peu de temps, une semaine environ, une vendange que l'on estimait à plus ou moins trente caisses de raisin c'est réduite à six caisses !

Mais il y a du vin dans les cuves, certainement pas le meilleur vin de Bourgogne mais sans doute l'un des plus naturel ...

**Et je veux remercier une fois de plus ma formidable équipe de campeur-vendangeurs dont la qualité de travail n'a d'égale que leur bonne humeur et leur gentillesse.**

Tout récemment l'étang a été vidé comme chaque année. La "moisson" de petits sandres et de petits black-bass a été faible et je m'en doutais.

Les écrevisses, devenues de plus en plus nombreuses au fil des ans ont dévoré les oeufs des poissons. J'ai donc pris la décision radicale de manger les plus grosses (mon ami Jef les cuisine très bien) et de détruire les autres.

Il me faut également retrouver des sandres géniteurs de 1 à 2 kg car un parasite, que l'on nomme argule, communément appelé le "poux du poisson", a décimé la population de sandres de l'étang.

Ces parasites peuvent affecter tous les poissons qui, pour la plupart, s'en accommodent très bien lorsqu'ils ne sont pas trop nombreux. Mais le sandre est un poisson fragile et j'imagine que le stress et la faiblesse qu'engendre la ponte et la protection des oeufs contre les attaques incessantes des écrevisses l'ont particulièrement affaibli. Il n'a pas su ou n'a pas pu se débarrasser (en se frottant contre les pierres ou les branches) de tous ces petits vampires qui pullulaient sur les trois ou quatre cadavres que j'ai retiré de l'étang cet été.

La pêche sera donc une opération "blanche" cette année, l'argent retiré de la vente des petits poissons de l'année servira donc à acheter des reproducteurs.

Il est temps maintenant de clore cette lettre d'information. Une autre missive vous sera proposée à la fin du mois de Novembre. D'ici là, prenez soin de vous et de vos proches. La grippe et le Covid sont en recrudescence en France, il est vrai que c'est l'époque, il doit en être de même chez nos voisins européens.

Très amicalement à toutes et à tous,

Jean Mi